

Réunion du 6 juin 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurateur(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Laurent FURST

**N° CP/2011/375 - Développement de la représentation à Paris - 2126
Restructuration de la Maison de l'Alsace à PARIS - Approbation
de l'avant-projet définitif (APD)**

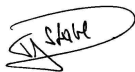
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'avant-projet définitif (APD) de l'opération de restructuration de la Maison de l'Alsace à PARIS, tel que validé par la maîtrise d'ouvrage et la Société d'économie mixte de Haute-Alsace (SEMHA), mandataire du maître d'ouvrage
- arrête comme suit l'étendue des besoins à satisfaire : estimation globale prévisionnelle de l'opération : 14 275 693 € HT - projection fin d'opération novembre 2013 (date estimée au vu des éléments connus à ce jour), répartie de la manière suivante à ce stade :
travaux, 9 100 000 € HT ; prestations intellectuelles, 2 040 360 € HT ; mobilier, 250 000 € HT ; divers, 912 800 € HT ; provisions révisions et aléas, 1 972 533 € HT
- fixe le coût prévisionnel des travaux à 9 100 000 € HT (valeur octobre 2008).

Il est précisé qu'une autorisation de programme (AP) de 6 290 000 € a été initialement inscrite sur l'opération "Maison de l'Alsace à PARIS", et qu'une AP complémentaire de 860 000 € sera proposée dans le cadre de la décision modificative n° 1 de 2011 pour porter l'AP totale à 7 150 000 €, représentant le montant arrondi de la contribution HT du Département du Bas-Rhin à l'opération, dont le Département du Haut-Rhin assure la maîtrise d'ouvrage désignée pour le compte des deux Départements.

Cette opération va être poursuivie, étant entendu que la notification des marchés de travaux ne pourra intervenir qu'après vote par le Conseil Général du Bas-Rhin de l'AP complémentaire de 860 000 €.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.J. Stahl', enclosed within a hand-drawn oval.

Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110606-58055-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 20/06/11